
Table des matières

Avertissement	7
Introduction	
Peut-on apprendre la méthodologie?	9
Première partie	
Ce qui peut être appris...	13
Chapitre I	
Savoir lire et comprendre	15
a) Les fiches bibliographiques	25
b) Les fiches de lecture	30
Chapitre II	
Savoir écouter, écrire et communiquer	45
Chapitre III	
Savoir compter et anticiper	65
Seconde partie	
Ce qui doit être acquis...	87
Chapitre I	
Savoir analyser, formaliser et optimiser	97
Chapitre II	
Savoir voir, se situer et abstraire	115
Chapitre III	
Savoir rendre cohérents méthodologie et contenus	133

Conclusion générale	141
Annexe I. De quelques règles d'écriture... ..	145
Annexe II. De l'art de l'entretien et du questionnaire... ..	148
Propos d'étape	154
Liste des exemples	163

Savoir lire et comprendre

Le titre peut être provocateur : apprendre à lire, apprendre à comprendre sont des objectifs assignés aux premières années de l'école primaire... Bien sûr, la montée de l'illettrisme et la réapparition de la néo-analphabétisation permettent de mettre en doute l'efficacité et la durabilité de cet apprentissage face aux situations délicates tant sur le plan économique, social que familial ou professionnel. Mais au-delà de cette provocation apparente se pose le problème de la lecture, en tant qu'économiste, de textes susceptibles d'apporter des informations et des analyses relevant de ce champ des sciences sociales...

Nous pouvons partir de quelques principes de base.

**Premiers principes de base :
de la rigueur, de l'efficacité et des débats...**

- Quel qu'il soit, un texte en économie-gestion ne se lit pas de la même manière qu'un roman, un article de presse, une revue artistique ou culturelle... Il y a tout d'abord des différences de formes (principe de rigueur) : même si certains auteurs font des efforts de vulgarisation, ces textes sont de nature aride car utilisant des concepts et des outils précis, faisant souvent référence à des langages spécifiques (mathématiques, statistiques), se situant aussi souvent à des niveaux d'abstraction élevés et refusant les démonstrations « médiatiques » qui utilisent abusivement les effets de mode, d'impact ou les outils visuels.

- Il y a ensuite des différences d'objectifs (principe d'efficacité) : un texte économique répond le plus efficacement possible à des buts précis la plupart du temps liés à des contraintes ou des demandes professionnelles.
- Il y a enfin des différences de « situations » (principe de débats) : un texte économique se situe toujours dans un champ d'analyse défriché (à quelques exceptions près) où cohabitent déjà d'autres écrits, d'autres contributions qu'il faut connaître.

Ces principes de base (rigueur/efficacité/débats) ont des conséquences importantes sur la manière d'apprendre à lire et à comprendre un texte économique.

Exemple n° 1. Lecture

Prenons un premier exemple en reproduisant le document suivant (certes ancien, mais, ô combien caractéristique!) extrait de :

Armand Colombat :
Misère de l'économie politique
Librairie Marcel Rivière,
222 pages, Paris, 1958 (*page 81*).

« Qu'on nous entende : ce qui résulte de la production, ce n'est pas le capitalisme, ce n'est pas le phénomène de la valeur lequel, encore une fois, ne peut être déduit et est tout juste susceptible d'être expliqué historiquement ; la production établit l'échelle économique relativement très stable sur laquelle se situent les différentes choses, plus ou moins haut, selon leur plus ou moins grande valeur, à condition, bien entendu, que les choses produites continuent d'être des marchandises, c'est-à-dire à condition que les rapports individuels d'échange et d'appropriation restent le lien entre les producteurs. »

Une première lecture peut laisser le lecteur non-économiste sur sa faim ou plutôt, sur une impression de confusion extrême, d'abstraction trop élevée faisant douter de l'utilité d'un tel texte pour le commun des mortels. Dans cet extrait, les trois principes cités ci-dessus sont respectés :

- la rigueur tout d'abord avec un langage et des concepts très abstraits présentés de manière cohérente ;
- l'efficacité ensuite puisqu'en quelques lignes l'auteur résume plusieurs dizaines de pages déjà fort denses ;
- le débat enfin, puisque ses premiers mots sont des prises de position par rapport à une discussion née au dix-huitième siècle.

Le lecteur non averti et fourvoyé dans ce texte n'y verra que de la littérature hermétique (en confondant alors l'abstraction avec l'incompréhension), inefficace (puisque ne correspondant pas à ses soucis et problèmes quotidiens) et inutile (par l'absence de connaissance des débats sur la valeur, la production et le capitalisme.)

Mais que dira l'économiste ?

L'économiste pointera tout d'abord les concepts ou notions utilisés par l'auteur, concepts dont on peut faire la liste :

- PRODUCTION, CAPITALISME, PHÉNOMÈNE, VALEUR, MARCHAN-
DISES, RAPPORTS INDIVIDUELS D'ÉCHANGE
- RAPPORTS INDIVIDUELS D'APPROPRIATION, PRODUCTEURS...

Ce pointage va tout d'abord délimiter le champ couvert par le texte cité : à première vue l'auteur, dans cet extrait, se donne pour objectif d'étudier les rapports existant entre les marchandises au sein du système capitaliste. Le relevé de ces notions ou de ces concepts détermine donc l'objet du texte, et tout texte utile a un objet !

L'économiste relèvera ensuite les relations logiques :

– les relations d'identité (ou positives) tout d'abord :

- PRODUCTION = VALEUR
- VALEUR = MARCHANDISES
- MARCHANDISES = LIENS ENTRE LES PRODUCTEURS
- LIENS ENTRE LES PRODUCTEURS = RAPPORTS INDIVIDUELS D'ÉCHANGE ET D'APPROPRIATION

– les relations d'opposition ensuite :

- PRODUCTION/CAPITALISME
- PRODUCTION/VALEUR
- CHOSES/MARCHANDISES

Cet ensemble de relations positives et d'opposition constitue ainsi la trame du texte que l'on peut ainsi repérer, voire même formaliser à l'aide d'un graphe, si l'on préfère ce type de présentation des idées. Cette trame permet de représenter rapidement et donc de résumer facilement le texte étudié. En ce sens elle est un instrument fondamental de lecture et de compréhension.

- LE CAPITALISME NE SE DÉFINIT PAS PAR LA PRODUCTION
- LE CAPITALISME NE SE DÉFINIT PAS PAR LA VALEUR
- LA PRODUCTION ÉTABLIT UNE ÉCHELLE ENTRE DES MARCHANDISES LIÉES À CES VALEURS
- LES CHOSES PRODUITES DEVIENNENT DES MARCHANDISES SI ELLES SONT INSÉRÉES DANS DES RAPPORTS INDIVIDUELS D'ÉCHANGE ET D'APPROPRIATION.

Il permet aussi de poser un certain nombre de questions non explicitées par l'auteur (du moins dans cet extrait) :

- COMMENT DÉFINIR LE CAPITALISME ?
- COMMENT DÉFINIR LA VALEUR ?
- QUE SONT CES CHOSES QUI NE MÉRITENT PAS LE STATUT DE MARCHANDISE ?

Il permet ensuite de faire la liste des notions ou concepts indispensables à la compréhension du texte et non explicités ici par l'auteur :

PRODUCTION, VALEUR...

...chacun ayant remarqué que la marchandise est la seule notion définie très indirectement ici par le biais des rapports individuels d'échange et d'appropriation (« à condition, bien entendu, que les choses produites continuent d'être des marchandises, c'est-à-dire à condition que les rapports individuels d'échange et d'appropriation restent le lien entre les producteurs »...).

Propos d'étape n° 1. Lire un texte en économie-gestion

La lecture d'un texte se fait crayon (ou micro-ordinateur!) en main.

Elle est un double phénomène de repérage d'une « trame » constituée de notions, de concepts et de relations logiques, et de mise en évidence des apports et des manques liés au texte étudié.

En d'autres termes, un texte se lit et se comprend par repérage :

- de sa structure logique,
- de ses résultats principaux
- des notions ou concepts qu'il utilise
- et de ce qu'il définit et ne définit pas.

Il est évident que les principes que nous venons de voir sont de natures très générales et méritent donc adaptations et pondération. En particulier, la lecture d'un texte économique sera modifiée par la nature des instruments d'analyse utilisés par son auteur. Un texte de nature mathématique ou économétrique ne se lira pas de la même façon qu'un texte de nature factuelle ou statistique et ce dernier sera abordé de manière totalement différente qu'un texte plus littéraire.

Selon les périodes de l'histoire et selon l'évolution des courants de pensée économique ces formes de textes sont plus ou moins dominantes : la grande période classique et littéraire du dix-septième et du dix-huitième siècle a été bouleversée par la révolution marginaliste et mathématique des années 1870. La double crise actuelle des faits et des pensées renforce le développement de textes très concrets et statistiques mais aussi de modèles abstraits et mathématiques. Du manuscrit littéraire, précieux et érudit du dix-septième siècle, nous sommes généralement passés au texte technique, hermétique et abstrait, consacrant ainsi l'indépendance progressive de l'économie par rapport à la littérature (voire, à la religion ou aux dogmes...) mais aussi, l'attraction croissante des économistes vis-à-vis des mathématiques, de l'abstrait et d'un langage identitaire propre à leur « confrérie ».

Prenons par exemple trois textes que l'on peut juger représentatifs des méthodes considérées comme dominantes au sein de l'économie lors de leurs publications.

Examinons tout d'abord l'œuvre principale de David Ricardo (*Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*) dont la première édition date de 1817. L'auteur y rédige une préface de deux pages qui sera complétée en 1821 lors de la troisième édition par une page supplémentaire.

Trois commentaires peuvent être faits quant à la forme de cet ouvrage fondamental :

- L'auteur ne sent pas la nécessité de rédiger une introduction : les idées centrales sont alors directement présentées les unes après les autres et la logique générale du texte ne peut être perçue avant la lecture du texte que par l'examen de la table des matières. D'ailleurs ce manque donne une grande importance aux (longs) sous-titres attribués à chaque chapitre qui sont en fait des résumés de quatre ou cinq lignes.
- Aucune conclusion ne clôt sa lecture.

- Les derniers chapitres sont, comme souvent à cette époque, des éléments de polémiques (ici : chapitre XXXII : *De l'opinion de M. Malthus sur la rente*).

En 1936 John Maynard Keynes publie un ouvrage qui changera totalement le panorama des théories économiques, la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*.

Là encore, trois commentaires peuvent être faits :

- Cet ouvrage s'ouvre, comme pour les classiques, sur une préface de trois pages. Mais il débute réellement par une introduction qui pose le problème central que veut examiner l'auteur (la construction d'une « théorie générale » est le titre explicite du chapitre premier de l'introduction) et fait l'état des lieux de la pensée à ce niveau (le chapitre deux de l'introduction s'intitule « les postulats de l'économie classique¹ »).
- L'introduction est donc apparue, mais son rôle est limité à la présentation des objectifs de l'auteur et du cadre général de la théorie.
- Par contre la conclusion est toujours absente remplacée par une série de « notes sur... » (le cycle économique, le mercantilisme...)

En 1989, Maurice Allais (prix Nobel d'économie) publie *La Théorie générale des surplus*.

Trois commentaires peuvent être également faits sur cet ouvrage et sur sa forme :

- Il comporte une introduction au sein de laquelle l'auteur pose le problème central qu'il veut examiner (la construction d'une théorie générale et cohérente des surplus, complétée d'un

1. Le qualificatif de « classique » désigne en fait les « néoclassiques » dans le langage de Keynes.

examen des travaux de Dupuit et de Pareto et d'une lecture critique de la littérature)...

- Il fait l'état des lieux à ce niveau et il annonce l'idée centrale et le plan de son ouvrage.
- Ce dernier se termine sur une sixième partie jouant en fait le rôle d'une conclusion.

Ainsi et sur deux siècles, les économistes ont « découvert » l'importance d'une introduction à leurs écrits, la nécessité d'annoncer en préalable ce qu'ils vont étudier (voire, ce qu'ils vont démontrer) et l'intérêt d'une conclusion synthétique.

Bien sûr, rien ne nous permet de classer ces formes de textes selon leur importance ou leur validité. Par contre leurs lectures seront différentes: D. Ricardo ne se comprendra que dans la globalité de son ouvrage, J. M. Keynes se lira efficacement à condition de garder en tête les objectifs annoncés en introduction et M. Allais ne pourra se découvrir qu'en le replaçant par rapport à certains auteurs qui l'ont précédé (auteurs qu'il présente lui-même).

L'utilisation d'un texte mathématique ajoutera un quatrième principe aux trois premiers examinés *supra*: celui de la compréhension et de la reconstruction du raisonnement.

Certes, on peut dans un premier temps faire confiance à l'auteur dans le maniement des outils auxquels il fait référence, et laisser à ceux qui possèdent au moins aussi bien ces mathématiques le soin d'en vérifier la justesse. Mais il est important de ne pas alors se laisser « piéger » par ces instruments et oublier les hypothèses de base sur lesquelles repose cet écrit. Un économiste doit connaître les mathématiques, mais il n'est pas forcément mathématicien: il doit garder en tête les ponts qui permettent à ces deux domaines scientifiques de se rejoindre et les points qui les séparent. Or ces ponts sont la plupart du temps des hypothèses souvent

posées en début du texte (combien de textes d'inspiration néoclassique débutent par l'expression anglaise célèbre: *Let us suppose a pure and perfect competition...* ou s'appuient sur l'hypothèse de convexité des fonctions...). Ces points relèvent, quant à eux, de l'incertitude des résultats et des analyses des économistes, sorte d'inconfort provoqué par le refus de ramener tout comportement et toute décision économique à l'application automatique des lois mathématiques et, ainsi, de laisser la place à l'imprévisible, à l'irrationnel.

L'important est alors la capacité de repérer ces hypothèses de base et d'en mesurer la portée: un texte reposant dès le départ sur les axiomes de la concurrence pure et parfaite ne pourra être utilisé dans un raisonnement différent supposant par exemple l'existence d'un état de concurrence imparfaite ou monopolistique. De la même manière un travail reposant sur les principes atemporels de l'équilibre économique général *walrasien* ne pourra pas par nature, rendre compte des phénomènes endogènes de crise.

L'utilisation d'un texte à dominante factuelle ou statistique ajoutera quant à elle, un cinquième principe aux précédents: celui de la compréhension et de la reconstruction des données.

Là encore et dans un premier temps, on peut faire confiance à l'auteur dans le maniement des outils auxquels il fait référence et laisser à ceux qui maîtrisent au moins aussi bien ces connaissances statistiques ou factuelles le soin d'en vérifier la précision et la construction. Mais il est important, là encore, de ne pas se laisser « piéger » par ces instruments et oublier les conceptions de base sur lesquelles repose cet écrit.

- Il faut être attentif aux sources de ces indications: tout texte utilisant des données doit obligatoirement en indiquer l'origine afin de pouvoir, le cas échéant, en vérifier le contenu. Un texte qui ne le fait pas doit être considéré avec d'extrêmes précautions.

- De même, une vérification à la source de ces indications peut corriger des erreurs d'appréciation voire même de transcriptions, un auteur n'étant pas systématiquement protégé de l'erreur de recopie (ou d'un *bug* informatique)!
- Ces textes factuels posent enfin un dernier problème de lecture : ce n'est pas parce qu'un cas concret est cité à l'appui d'une thèse que celle-ci acquiert immédiatement une validité. Il faut garder en tête le degré de représentativité de cet exemple, d'autant plus qu'en période de tensions économiques les faits et les comportements sont dominés par l'incertitude et l'incohérence, rendant ainsi plus délicate la recherche du « cas typique » ou de l'exemple significatif. L'exemple le plus flagrant de cette extension abusive de la portée d'un exemple est le nombre très important d'articles et d'ouvrages décrivant l'organisation de la production et du travail dans les entreprises du vingtième siècle comme si le modèle de la construction automobile au sein des très grandes entreprises était alors le seul en vigueur et oubliant ainsi les modes d'organisation des petites entreprises (pourtant nombreuses) et les secteurs d'activités autres comme l'agriculture ou les services...

Nous venons de voir les premiers éléments d'apprentissage de la lecture d'un texte économique. Cette première approche a permis de faire ressortir les trois principes cités plus haut : le principe de rigueur, celui du « débat » et celui d'efficacité. Elle a permis de repérer aussi les spécificités des textes utilisant les mathématiques, des statistiques ou des données factuelles.

En d'autres termes on sait maintenant qu'il faut obligatoirement :

- repérer les outils utilisés par l'auteur,
- repérer ses objectifs,
- et le situer par rapport à des discussions générales existant dans l'analyse économique,
- tout en ayant en tête les limites de chaque texte.

Mais ceci étant noté, comment garder la « mémoire » de la lecture de ces documents ?

Deux outils sont indispensables : les fiches bibliographiques et les fiches de lecture.

a) Les fiches bibliographiques

Une fiche bibliographique est le recueil par écrit des informations générales liées aux documents lus. Ceci implique de noter sur des fiches – forme matérielle la plus adaptée – une série d'informations spécifiques sur ces textes.

Propos d'étape n° 2. Rédiger une fiche bibliographique

Les informations, devant figurer dans une fiche bibliographique, sont les suivantes :

AUTEUR

TITRE DE L'OUVRAGE

(OU TITRE DE L'ARTICLE ET NOM DE LA REVUE)

ÉDITEUR (OU NUMÉRO/DATE DE LA REVUE)

...ET COLLECTION (S'IL Y A LIEU)

LIEU D'ÉDITION

DATE D'ÉDITION

NOMBRE DE PAGES

NUMÉROS DES PAGES UTILISÉES (SI LECTURE PARTIELLE)

LIEU OU L'OUVRAGE EST DISPONIBLE

Il est clair que ces informations ne correspondent peut-être pas complètement aux normes traditionnelles des bibliothécaires ou documentalistes (qu'ils me le pardonnent !) mais elles représentent le minimum à conserver pour réutiliser dans le futur un texte que l'on a déjà lu (ou tout simplement pour le retrouver sans effort !) Pour ce faire les fiches cartonnées et les répertoires existent tout comme les programmes informatiques simples (un développe-

ment sommaire d'une base de données, voire même un tableur, suffisent amplement et des applications « prêt à porter » en *free* ou *shareware* existent sur le marché).

Un conseil pour les « débutants » : construisez très rapidement votre système de bibliographie car rien n'est plus irritant que d'avoir à recopier plus tard des informations présentées et gérées différemment... et la plupart du temps, en quantité importante.

On peut présenter quelques exemples afin d'illustrer ces règles...

Exemple n° 2. Fiches bibliographiques

Pour des ouvrages :

Bertrand Gille
Histoire des Techniques
 NRF, collection « Encyclopédie de La Pléiade »,
 Paris, 1978, (première édition)
 1 652 pages

Claude Ménard
Économie des Organisations
 Éditions La Découverte, collection « Repères »
 Paris, 1993.

Joan Robinson
Hérésies économiques
 Traduction française de G. Grellet, éditions Calmann-Levy,
 collection « Perspectives de l'économie »
 Paris, 1971
 245 pages
 Édition originale : *Economic heresies*, Basic Books, London,
 1971.

Pour des articles :

Christine Théré
Sociologie des auteurs économiques
Économies et Sociétés, série PE n° 1,
Paris, 1984
18 pages

Alain Bienaymé
Comment on devrait enseigner l'économie
Sociétal, n° 32
Paris, 2^e trimestre 2001
8 pages
Repris in Problèmes Économiques n° 2734, 31 octobre 2001
Disponible : copie Problèmes Économiques n° 2734, 31 octobre 2001 et Sociétal, 6, rue Clément Marot, 75008 Paris

Dans le cas d'un rapport de recherche ou d'un rapport d'expertise :

Urbain Minedipiù, Dùmè Pampagiolu et Grossu Minutu
(Centre de recherche sur l'économie et le développement identitaire)
Rapport sur la mise en place d'une structure de microfinancement en Castagniccia
(étude de faisabilité)
Rapport établi à la demande de la SEM « Fiumorbu »
Janvier 2003
Ghisonaccia
345 pages

Ces règles sont aussi applicables dans le cadre d'une citation ou d'une bibliographie, une citation devant présenter toutes les rubriques indiquées auparavant dans le cadre d'une fiche bibliographique...

« Comme l'indique très justement A. Hervier ⁽¹⁾ dans son article de 1995... »...

Notes _____

(¹) *Le concept d'exploitation à la croisée des chemins: Marx et Roemer*, André Hervier, Économies & Sociétés, Paris, numéro 24 (octobre 1995), page 52.

Il est à noter que la forme prise par ces citations évolue rapidement en se rapprochant de plus en plus des normes utilisées au sein des sciences « dures » ou des sciences humaines. Un auteur est alors cité dans le corps du texte par son nom, son prénom et la date de publication de son ouvrage cité (suivie d'un numéro en cas de citations de plusieurs publications de la même année). La référence bibliographique complète est reportée en bibliographie.

Appliquée à l'exemple précédent, cette citation serait alors la suivante :

« Comme l'indique très justement A. Hervier [A. Hervier, 1995 b]... »...

Bibliographie

....

André Hervier, 1995 a:

André Hervier, 1995 b: *Le concept d'exploitation à la croisée des chemins: Marx et Roemer*, Économies & Sociétés, Paris, numéro 24 (octobre 1995), page 52.

...

...

...

Il faut noter aussi qu'en économie-gestion, l'utilisation des notes en bas de page (*foot notes*) ou en fin d'ouvrages sont très utilisées (un peu moins, néanmoins, que dans les années quatre-vingt!) Elles représentent des informations supplémentaires introduites « autour » d'un texte sans intégration complète dans ce dernier. Il peut s'agir :

- d'une citation,
- d'une référence bibliographique,
- d'un exemple,
- d'une réflexion annexe, voire, d'une limitation de ce qui est dit dans le texte principal,
- d'un sigle,
- ou d'un renvoi à des textes ou travaux inspirant un chapitre ou une partie de l'ouvrage.

Trois « écoles » ou ensembles de pratiques s'opposent à ce niveau...

- Une « école de la digression » (d'origine française ou italienne) utilisant les notes de bas de pages, avec un avantage, celui de ne pas perdre le fil de la lecture du texte lors de la consultation de ces notes, et un risque, celui de la multiplication de ces renvois (dans certains textes économiques des années soixante-dix ou quatre-vingt en France, les notes de bas de pages étaient parfois plus grandes que le texte lui-même!).
- Une « école de la synthèse » (d'origine anglo-saxonne) pour laquelle les notes sont renvoyées en fin de chapitre ou en fin d'ouvrage, avec un avantage, celui de limiter ces renvois, et un défaut, celui de rompre la continuité de la lecture par un aller-retour entre des pages différentes.
- Une « école de la simplicité » (inspirée par les textes scientifiques) et limitant ces notes aux seules références ou indications bibliographiques.

b) Les fiches de lecture

Si la fiche bibliographique ne peut servir qu'à localiser et garder trace d'un ouvrage lu, la fiche de lecture doit servir à garder des informations écrites portant sur son contenu. Mais la rédaction d'une fiche de lecture est un exercice difficile car elle dépend aussi de sa propre conception de la lecture. En d'autres termes il n'y a pas de recette unique pour rédiger ces fiches ; il y a par contre une liste d'informations indispensables pour pouvoir réutiliser efficacement un ouvrage par la suite en réduisant son temps de travail.

De manière très synthétique, une fiche de lecture doit permettre de répondre à trois questions :

Propos d'étape n° 3. Rédiger une fiche de lecture (1)

Les informations, devant figurer dans une fiche bibliographique, doivent permettre de répondre aux questions suivantes :

- QU'A VOULU FAIRE L'AUTEUR ?
- COMMENT A-T-IL ESSAYÉ DE LE FAIRE ?
- L'A-T-IL RÉELLEMENT FAIT ?

...questions auxquelles s'ajoutent un résumé rapide et un commentaire personnel devant traduire sommairement votre impression générale à l'issue de la lecture de cet ouvrage.

On peut déduire rapidement de ceci qu'une fiche de lecture n'est pas seulement réductible à ce résumé. Elle doit intégrer en plus une réflexion sur la démarche adoptée et les résultats atteints par l'auteur. Si vous désirez vous contenter de ce résumé, il est alors plus simple de photocopier la table des matières, l'introduction, la conclusion, voire la « quatrième de couverture » de l'ouvrage !

Ceci pose donc une question : que veut dire « résumer » un texte économique ? Un exemple permet d'y répondre...

Exemple n° 3. Résumé

Prenons un second exemple en reproduisant le document suivant extrait de :

M. Yann Echinard,
Systèmes productifs européens : le poids de la mondialisation
Document de travail, CUREI, Espace Europe, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 1998.

1.2. – L'émergence d'une société internationale économique

Le désir des représentants politiques des grandes puissances à l'aube de la Seconde Guerre mondiale de faire émerger une « société internationale économique » est sans doute la raison première d'une telle intensification des échanges. Cette « société internationale économique » se compose ⁽¹⁾ :

- d'États, capitalistes, socialistes et de pays en développement. L'existence d'une telle fragmentation politique a permis le développement des échanges par le biais notamment d'aides économiques renforçant de facto les liens commerciaux. Les aides américaines, destinées aux pays d'Europe occidentale, d'Asie du Sud-Est et autres avaient pour but d'isoler le bloc socialiste ;
- d'organisations internationales intergouvernementales, celles à vocation et à caractère mondial, organisations qui s'agrègent autour des Nations unies, auxquelles leur charte confère la mission de développer la coopération internationale économique. Dans l'esprit des fondateurs de l'ordre international qui devait naître après la Seconde Guerre mondiale, le centre devait être composé : de l'Assemblée générale, du Conseil économique et sociale et de leurs organes subsidiaires. Trois organes devaient graviter autour : le FMI, la BIRD et l'OIC, et celles à vocation économique et à caractère régional, l'AELE, la CEE... Quant aux pays socialistes, ils mirent en place un organe politique le Kominform et un organe économique le Comecon ;
- d'organisations non-gouvernementales à vocation économique qui peuvent être définies comme un groupement créé à l'initiative de

personnes privées réunissant des membres de différentes nationalités, constitué en vue de l'exercice d'une activité internationale à caractère désintéressé, et doté de la personnalité juridique de droit interne. On peut citer les associations internationales à caractère professionnel, les groupements internationaux de producteurs et de consommateurs, les fédérations internationales d'employeurs ou de travailleurs...

- et d'entreprises ou firmes multinationales qui sont les principaux opérateurs du système des relations économiques internationales. Ces firmes peuvent être définies de la façon suivante: ce sont des sociétés dont le siège social est dans un pays déterminé et qui exercent leurs activités dans un ou plusieurs pays par l'intermédiaire de succursales ou de filiales qu'elles coordonnent ⁽²⁾.

« En 1990, le nombre des firmes multinationales recensées est de 37 530 (contre 11 000 en 1977), dont 34 280 originaires des pays développés, 2 850 des pays en voie de développement et 400 des pays en transition; parmi leurs 206 960 filiales étrangères (contre 82 000 en 1977), 87 830 sont implantées dans les pays développés, 97 330 dans les pays en voie de développement et 21 800 dans les pays en transition. »

En 1992, le chiffre d'affaires de General Motors (132 milliards de dollars) était comparable au produit national brut de l'Indonésie (126) et du Danemark (123); celui d'Exxon (116) à celui de la Norvège (112) et d'Afrique du Sud (103) ⁽³⁾, le chiffre d'affaires des 200 plus grosses firmes multinationales représente 26,8 % du PNB mondial.

« La part de la production internationalisée, approximée par l'agrégat des activités des firmes multinationales dans leur pays d'origine et des ventes de leurs filiales étrangères, atteint en 1989 32 % du PNB pour les États-Unis, 24 % pour le Japon, 42 % pour les Pays-Bas; et au niveau global, cette production internationalisée, sous contrôle direct des firmes multinationales, est estimée à un tiers du produit national. »

⁽⁴⁾

L'accélération de l'internationalisation des économies durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix s'explique encore par des considéra-

tions politiques, la « fin » d'un monde bipolaire, pays capitalistes *versus* pays socialistes, cette « fin » signifie l'extension du libre-échange dans le monde ou plutôt la constitution d'un seul et unique ordre économique mondial. L'insertion de l'économie chinoise au commerce international et le mode de développement des relations économiques entre la Chine et Hong-Kong illustrent pleinement cette tendance de fin de siècle ⁽⁵⁾.

(Fin de l'extrait, 599 mots)

(1) Se référer à l'ouvrage de Carreau D., Flory T., Juillard P. (1990) *Droit international économique*, 3^e édition, LGDJ, pp. 58-80.

(2) Définition extraite d'un avis de 1972 donné par le Conseil économique et social français, JO 21 décembre 1972, n°15.

(3) Voir George S. (1995) « Les dangers d'un chaos financier généralisé », *Le Monde Diplomatique*, juillet, n° 496.

(4) Andreff W. (1996) *Les multinationales globales*, La Découverte, Repères, p. 77 à 84.

(5) Bobin F. (1996) « La réunification économique est déjà engagée », *Le Monde*, samedi 10 février 1996.

Résumer consiste à réaliser trois opérations successives

i) *Repérage des mots et phrases « clés » :*

Il s'agit tout d'abord de repérer les mots et les phrases les plus importants au sein de l'analyse de l'auteur, ce qui structure et donne du « sens » à son travail... (notés ici en caractères gras).

1.2. – L'émergence d'une société internationale économique

Le désir des représentants politiques des grandes puissances à l'aube de la Seconde Guerre mondiale de faire émerger une « société internationale économique » est sans doute la raison première d'une telle intensification des échanges. Cette « société internationale économique » se compose :

- **d'États, capitalistes, socialistes et de pays en développement**
L'existence d'une telle fragmentation politique a permis le développement des échanges par le biais notamment d'aides économiques renforçant *de facto* les liens commerciaux. Les aides américaines, destinées aux pays d'Europe occidentale, d'Asie du Sud-Est et autres avaient pour but d'isoler le bloc socialiste ;
- **d'organisations internationales intergouvernementales**, celles à vocation et à caractère mondial, organisations qui s'agrègent autour des Nations unies, auxquelles leur charte confère la mission de développer la coopération internationale économique. Dans l'esprit des fondateurs de l'ordre international qui devait naître après la Seconde Guerre mondiale, le centre devait être composé : de l'Assemblée générale, du Conseil économique et sociale et de leurs organes subsidiaires. Trois organes devaient graviter autour : le FMI, la BIRD et l'OIC, et celles à vocation économique et à caractère régional, l'AELE, la CEE... Quant aux pays socialistes, ils mirent en place un organe politique le Kominform et un organe économique le Comecon ;
- **d'organisations non-gouvernementales à vocation économique** qui peuvent être définies comme un groupement créé à l'initiative de personnes privées réunissant des membres de différentes nationalités, constitué en vue de l'exercice d'une activité internationale à caractère désintéressé, et doté de la personnalité juridique de droit interne. On peut citer les associations internationales à caractère professionnel, les groupements internationaux de producteurs et de consommateurs, les fédérations internationales d'employeurs ou de travailleurs...
- **et d'entreprises ou firmes multinationales** qui sont les principaux opérateurs du système des relations économiques internationales. Ces firmes peuvent être définies de la façon suivante : ce sont des sociétés dont le siège social est dans un pays déterminé et qui exercent leurs activités dans un ou plusieurs pays par l'intermédiaire de succursales ou de filiales qu'elles coordonnent. « En 1990, le nombre des firmes multinationales recensées est de 37 530 (contre 11 000 en 1977), dont 34 280 originaires des pays développés, 2 850 des pays en voie de développement et 400 des pays en transition ; parmi leurs 206 960 filiales étrangères (contre 82 000 en 1977), 87 830 sont implantées

dans les pays développés, 97 330 dans les pays en voie de développement et 21 800 dans les pays en transition. »

En 1992, le chiffre d'affaires de General Motors (132 milliards de dollars) était comparable au produit national brut de l'Indonésie (126) et du Danemark (123); celui d'Exxon (116) à celui de la Norvège (112) et d'Afrique du Sud (103), **le chiffre d'affaires des 200 plus grosses firmes multinationales représente 26,8 % du PNB mondial.** « La part de la production internationalisée, approximée par l'agrégat des activités des firmes multinationales dans leur pays d'origine et des ventes de leurs filiales étrangères, atteint en 1989 32 % du PNB pour les États-Unis, 24 % pour le Japon, 42 % pour les Pays-Bas; et **au niveau global, cette production internationalisée, sous contrôle direct des firmes multinationales, est estimée à un tiers du produit national.** » L'accélération de l'internationalisation des économies durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix s'explique encore par des **considérations politiques, la « fin » d'un monde bipolaire, pays capitalistes *versus* pays socialistes**, cette « fin » signifie l'extension du libre-échange dans le monde ou plutôt la constitution d'un seul et unique ordre économique mondial. L'insertion de l'économie chinoise au commerce international et le mode de développement des relations économiques entre la Chine et Hong-Kong illustrent pleinement cette tendance de fin de siècle.

ii) Report de ces mots et idées principales :

Il s'agit ensuite de reporter ces mots et phrases les plus importants...

1.2. – L'émergence d'une société internationale économique

Le désir des représentants politiques des grandes puissances à l'aube de la Seconde Guerre mondiale de faire émerger une « société internationale économique » est sans doute la raison première d'une telle intensification des échanges.

– d'États, capitalistes, socialistes et de pays en développement;

- d'organisations internationales intergouvernementales;
- d'organisations non-gouvernementales à vocation économique;
- et d'entreprises ou firmes multinationales

« En 1990, le nombre des firmes multinationales recensées est de 37 530 (contre 11 000 en 1977), dont 34 280 originaires des pays développés, 2 850 des pays en voie de développement et 400 des pays en transition le chiffre d'affaires des 200 plus grosses firmes multinationales représente 26,8 % du PNB mondial. Au niveau global, cette production internationalisée, sous contrôle direct des firmes multinationales, est estimée à un tiers du produit national. »

L'accélération de l'internationalisation des économies durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix s'explique encore par des considérations politiques, la « fin » d'un monde bipolaire, pays capitalistes *versus* pays socialistes.

iii) Rédaction finale du résumé :

Il s'agit enfin de rédiger ce résumé...

Résumé de : M. Y. Echinard

Systèmes productifs européens : le poids de la mondialisation,

Document de travail, CUREI, Espace Europe, Université Pierre Mendès France (Grenoble II), 1998.

(résumé de 172 mots hors les sous-titres ajoutés, soit un peu moins du tiers du texte à résumer)

1.2. – L'émergence d'une société internationale économique

L'émergence d'une société internationale économique...

Le désir des représentants politiques des grandes puissances à l'aube de la Seconde Guerre mondiale de faire émerger une « société internationale économique » est sans doute la raison première de l'intensification des échanges depuis cette période.

...composée de...

Cette société se compose d'États, capitalistes, socialistes et de pays en développement, d'organisations internationales intergouvernementales, d'organisations non-gouvernementales à vocation économique et d'entreprises ou firmes multinationales. Leur importance est notable: en 1990, le nombre des firmes multinationales recensées est de 37 530 (contre 11 000 en 1977), dont 34 280 originaires des pays développés, 2 850 des pays en voie de développement et 400 des pays en transition. Le chiffre d'affaires des 200 plus grosses firmes multinationales représente 26,8 % du PNB mondial et au niveau global, cette production internationalisée, sous contrôle direct des firmes multinationales, est estimée à un tiers du produit national.

...et accompagnée de...

L'accélération de l'internationalisation des économies durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix s'explique aussi par des considérations politiques comme la « fin » d'un monde bipolaire opposant les pays capitalistes et les pays socialistes.

Bibliographie utilisée par l'auteur au sein de cet extrait:

Carreau D., Flory T., Juillard P. (1990) *Droit international économique*, 3^e édition, LGDJ, pp. 58-80.

Avis de 1972 donné par le Conseil économique et social français, JO 21 décembre 1972, n°15.

George S. (1995) « Les dangers d'un chaos financier généralisé », *Le Monde Diplomatique*, juillet, n° 496.

Andréff W. (1996) *Les multinationales globales*, La Découverte, Repères, p. 77 à 84.

Bobin F. (1996) « La réunification économique est déjà engagée », *Le Monde*, samedi 10 février 1996.

Propos d'étape n° 4. Rédiger un résumé

Un résumé n'est pas :

- une paraphrase du texte,
- une recopie simple de certains passages,
- un ensemble de réflexions à partir du texte,
- des écrits à propos du thème traité par ce dernier.

Un résumé a un triple but :

- garder la mémoire de ce que vous avez lu de manière simple et rapide ce qui vous permettra ensuite de voir rapidement le contenu du texte afin de savoir s'il peut être utile à votre travail...
- simplifier une analyse afin de conserver la trace de ses points principaux...
- enregistrer les points essentiels du texte lu, y compris (le cas échéant) de ses références bibliographiques.

Pour revenir à la construction d'une fiche de lecture, nous pouvons continuer à travailler sur des exemples.

Exemple n° 4. Fiche de lecture

Gaillard (Jean-Michel), Lespagnol (André) : *Les mutations économiques et sociales au 19^e siècle, 1780-1880*, Nathan fac, 3^e éd, Paris, 1994 (extraits).

À propos de la notion de marché:

Au cœur de la doctrine économique libérale qui s'impose alors, se trouve le rôle central du marché comme régulateur du système en tant que lieu – abstrait – de confrontation de l'offre et de la demande où se forment les prix et où s'effectue la sélection des entreprises les plus compétitives. Pour les libéraux, le marché ne peut jouer ce rôle régulateur que s'il s'agit d'un marché « libre » où s'exerce une concurrence sans entraves entre un grand nombre de vendeurs et un nombre élevé d'acheteurs... Globalement les faits vont dans le sens du schéma doctrinal: de 1780 à 1870-1875 la tendance générale va effectivement vers l'extension des marchés et vers l'épanouissement d'une situation de large concurrence dans la plupart des secteurs économiques.

Le développement du marché résulte:

* Des facteurs techniques: c'est avant tout la « révolution des transports », c'est-à-dire la mise en place à l'échelle nationale puis internationale des systèmes modernes de transports, réseaux de canaux, navigation océanique à vapeur, et surtout des chemins de fer. Ajoutons-y la mise en place du premier système de communication moderne, le télégraphe (mis au point par Morse, dès 1873) qui permet la circulation rapide à grande distance de l'information économique sur les prix, les productions, les marchés, autre condition technique indispensable au fonctionnement d'une économie concurrentielle.

* Des facteurs institutionnels: ils jouent un rôle tout aussi décisif. Il s'agit d'abord du démantèlement, tantôt brutal (comme en France entre 1783 et 1793), tantôt progressif (comme en Angleterre), de tout le complexe de « monopoles » et « privilèges » commerciaux et industriels, petits et grands, hérités de l'époque mercantiliste, qu'il s'agisse des grandes compagnies de commerce (*cf.* l'East India Company), des manufactures « royales » ou « privilégiées » (en France ou en Prusse), ou tout simplement des guildes ou corporations qui constituaient autant d'entraves au « laisser-faire », à la liberté d'entreprendre, donc à l'épanouissement de la libre concurrence. La loi d'Allarde, du 17 mars 1793, donne ainsi licence « à toute personne de faire tel négoce

ou d'exercer telle profession, acte ou métier qu'elle trouvera bien ». Il s'agit plus encore de l'établissement progressif à partir de la fin XVIII^e siècle, du « laisser-passer » c'est-à-dire la circulation la plus libre possible des marchandises dans des espaces de plus en plus larges.

* Des facteurs structurels : Ils tiennent à la nature de l'entrepris capitaliste à l'époque de la révolution industrielle. L'exemple privilégié de l'industrie cotonnière anglaise s'impose à nouveau avec plus de 2000 entreprises. Capitalisme « atomique » faiblement concentré, capitalisme de libre concurrence sont en fait deux faces d'une même médaille, deux aspects complémentaires, indissociables, d'une même structure.

a) Fiche bibliographique :

Gaillard (Jean-Michel), Lespagnol (André) : *Les mutations économiques et sociales au XIX^e siècle, 1780-1880*, Nathan fac, 3^e éd, Paris, 1994 (extraits).

Lu en 2004, disponible : bibliothèque universitaire, côte
BEP 21

b) Fiche de lecture :

Gaillard (Jean-Michel), Lespagnol (André) : *les mutations économiques et sociales au 19^e siècle, 1780-1880*, Nathan fac, 3^e éd, Paris, 1994 (extraits).

Date de rédaction de la fiche : 05/2004

Dans ce court extrait les auteurs se donnent pour objectif d'examiner le développement des marchés et l'épanouissement d'une situation de forte concurrence dans la plupart des secteurs économiques en Europe de 1780 à 1870-1875 sous la pression de la doctrine libérale devenue dominante.

Concepts utilisés : capitalisme, concurrence, marchés

Oppositions : concentration/libre concurrence
monopoles/marché libre

Idée générale et résumé : les auteurs montrent à partir d'arguments de nature historique, que la doctrine économique libérale considère le marché comme un régulateur du système en tant que lieu – abstrait – de confrontation de l'offre et de la demande où se forment les prix et où s'effectue la sélection des entreprises les plus compétitives. Il ne peut jouer ce rôle que s'il s'agit d'un marché « libre » où s'exerce une concurrence sans entraves entre un grand nombre de vendeurs et un nombre élevé d'acheteurs... De 1780 à 1870-1875 les faits vont dans le sens de ce schéma doctrinal.

Trois ensembles de facteurs sont cités :

- Des facteurs techniques comme la révolution des transports.
- Des facteurs institutionnels comme la levée des obstacles à l'épanouissement de la libre concurrence.
- Des facteurs structurels comme le développement d'un capitalisme faiblement concentré et de libre concurrence.

Commentaire : extrait à dominante historique caractérisant bien cette période clé en Europe (1780-1875), période de naissance et de développement d'une doctrine et d'une économie libérale. On peut noter l'oubli (dans cet extrait) de certains facteurs comme ceux liés à la psychologie des entrepreneurs (*cf.* les travaux de M. Weber sur le capitalisme et le protestantisme).

Mots-clés : marché, concurrence, capitalisme.

Propos d'étape n° 5. Rédiger une fiche de lecture (2)

Une fiche de lecture est
le relevé des objectifs de l'auteur,
celui de sa méthode,
celui de ses résultats,
le résumé de son analyse,
et l'expression de votre jugement sur ces points.

Certains peuvent accompagner ces fiches de mots-clés destinés à classer de manière plus rationnelle les ouvrages. Il faut savoir à ce propos qu'il existe des normes nationales ou internationales en la matière, normes établies lors de la mise en place des systèmes de « banques de données » informatiques.

On peut citer pour la France l'un des premiers travaux d'importance portant sur ce thème, travail qui, malgré son ancienneté, reste encore d'actualité :

Vocabulaire d'indexation des Sciences économiques et de gestion
établi par Ahmed Silem (avec la collaboration de J. Beaucaire,
A. Branciard, D. Retour, A. Roblot, R. Tortajada et M. Vigizzi),
CNRS, Paris, 1982 (2 tomes, 540 pages).

Là encore un conseil pour les « débutants » : il est très difficile de créer son propre Thésaurus (nom donné à cette liste de mots-clés) sans connaître tous les débats de la science économique. Autant utiliser un classement existant et si possible de taille réduite. De la même façon autant affecter à un texte « mis en fiche » deux ou trois mots-clés. Ces derniers devant permettre le classement et l'utilisation ultérieure des fiches de lecture, leur multiplication ne peut être qu'un frein à leur utilisation efficace.

Si vous choisissez cette « option » supplémentaire, n'oubliez pas de conserver cette liste de mots-clés et de la faire évoluer en fonction de vos besoins.

À ce niveau du travail de lecture vous devez maîtriser deux ou trois outils permanents :

UNE FICHE BIBLIOGRAPHIQUE

DES FICHES DE LECTURE (comprenant un résumé)

UN THÉSAURUS (option)

Se pose alors le problème de l'unicité de ces outils : faut-il un seul ensemble rassemblant tous vos travaux et lectures futurs ou un ensemble par grand thème que vous allez aborder ?

Là encore il n'existe pas de réponse unique : l'« option thésaurus » facilitera la gestion d'un grand fichier ne séparant pas les thèmes... son absence renforcera le besoin de classer les lectures par grands « champs » d'analyse (la théorie de la production, celle de l'échange, de la monnaie, etc.) champs pouvant par exemple être ceux qui ont structuré l'enseignement que vous avez reçu ou que vous recevez.